

COMITE SYNDICAL
Ordre du jour de la séance du 11 03 2025

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2025

1. FINANCE

Exercice 2024 - Budget Principal

- 1.1. Approbation Compte de gestion 2024 – Budget principal
- 1.2. Approbation Compte administratif 2024 – Budget principal
- 1.3. Affectation résultat exercice 2024 – Budget principal

Exercice 2024 - Budget Annexe

- 1.4. Approbation Compte de gestion 2024 – Budget annexe
- 1.5. Approbation Compte administratif 2024 – Budget annexe
- 1.6. Affectation résultat exercice 2024 – Budget annexe

Exercice 2025 – Budget Principal

- 1.7. Budget primitif 2025 – Budget principal

Exercice 2025 – Budget Annexe

- 1.8. Budget primitif 2025 – Budget annexe

2. RESSOURCES HUMAINES

- 2.1. Autorisations spéciales d'absences

3. SAISON CULTURELLE

- 3.1. Résidence musique à l'image 2026

4. INFORMATIONS

- 4.1. *Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoir*
- 4.2. Abbaye de La Chaise-Dieu
 - Samedi 5 avril 2025 : *réouverture du parcours de visite*
 - 1^{er} mai – 21 septembre : *Exposition Raymond Depardon, Le bonheur est dans l'image*
- 4.3. *Le Printemps du patrimoine en Haute-Loire (5 avril - 4 mai)*
- 4.4. *La Nuit des Musées 2025, Samedi 17 mai 2025*

Comité syndical du 11 février 2025 Procès-verbal de séance

Elus présents : 8

Mme Marie-Agnès Petit
M. Bernard Brignon
Mme Brigitte Renaud
M. Jean-Claude Bonnebouche
M. Marc Giraud
M. André Brivadis
M. Paul Philbée
M. Pierre Philippon

Elus excusés : 5

Mme. Corinne Bringer
M. Michel Chapuis
Mme. Annie Ricoux
Mme Marie-Pierre Vincent
M. Jean-Benoît Girodet
M. Pierre Lonjon

Et :

M. J-Paul Grimaud, Directeur du
SMPCD
Mme Maryline Eyraud, Assistante
de gestion administrative et
financière SMPC

Ont donné pouvoir : 2

Monsieur Michel Chapuis à Madame Marie-Agnès Petit, Madame Annie Ricoux à Monsieur Bernard Brignon

Membres : 13
Présents : 8
Pouvoir : 2
Votants : 10

Ouverture de la séance 15h30
QUORUM (7/13), atteint 8/13

Madame Marie-Agnès PETIT, présidente du SMPCD ouvre la séance. Monsieur Jean-Claude Bonnebouche est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 10 décembre 2024

VOTE 10 POUR SUR 10

FINANCE

1. Rapport d'orientation budgétaire 2025

Jean-Paul Grimaud : L'année 2025 sera une année intense de préparation sur des travaux importants à venir. Nous avons eu, en 2024, plus de visiteurs et plus de personnes en visites guidées (on augmente donc le panier moyen). La boutique progresse bien également.

Marc Giraud : Sur le Puy-en-Velay, au musée Crozatier la boutique a aussi bien fonctionné.

Marie-Agnès Petit : il faut noter la forte augmentation de fréquentation du site (+23,64%) donc des recettes supplémentaires. Je remercie, de la part de l'ensemble du Comité syndical, l'équipe du SMPCD pour ces très bons résultats.

Brigitte Renaud : Je vois noter la précision « entrées payantes », celles-ci correspondent à quoi ?

Jean-Paul Grimaud : Dans le cadre des tarifs, plusieurs visiteurs bénéficient de la gratuité, les personnes porteuse d'handicap (car l'intégralité du site n'est pas accessible à tous) et nous avons également rehausser l'âge pour le seuil de gratuité jusqu'à 10 ans.

Marie-Agnès Petit : Nous avons alerté lors des précédentes réunions, que les collectivités principales devaient faire face à des économies importantes pour leurs budgets 2025 respectives. Le syndicat mixte a pris en compte ces demandes.

Nous travaillons sur la révision des statuts dans ce sens également.

Jean-Paul Grimaud : Concernant les participations des membres, à ce jour, il n'y aura pas d'appel à contribution pour soutenir l'investissement et pour la section de fonctionnement, les montants complémentaires ont été transmis en amont aux services financiers des collectivités concernées (Le Département et la Communauté d'agglomération qui supportent à 2/3 et 1/3 le déficit de la structure).

La part de taxe de séjour est calculé sur la base de 2016, alors que les recettes ont évolué au fil des années.

Brigitte Renaud : Quel est le taux de l'impôt sur les sociétés ?

Maryline Eyraud : Nous vous apporterons l'information lors de la séance suivante, et nous compléterons le procès-verbal.

Le taux de l'impôt sur les sociétés s'élève à :

Bénéfices compris	Chiffre d'affaires < ou égal à 10 M€	Chiffre d'affaires > à 10 M€
Entre 0 € et 42 500 € (1)	15 %	25 %
Au delà de 42 500 €	25 %	25 %

Jean-Claude Bonnebouche : Concernant les travaux à venir sur les places, notamment les réseaux, diverses entités interviendront.

Pour la partie eau et assainissement, il s'agit d'une des compétences de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, via la Direction de l'Eau et de l'Assainissement.

Les réseaux électriques avec le syndicat d'électrification et Enedis.

Pour le futur réseau de chauffage, la Commune a fait appel à la société Beta Energie.

Nous travaillons avec les différents services. Nous les avons tous rencontrés et ils sont informés et conviés lors des réunions importantes.

Jean-Paul Grimaud : Nous avons prochainement une réunion avec le service régional de l'archéologie, pour les fouilles préventives.

Marie-Agnès Petit : De nombreux travaux sont ajournés, Aile Echo II, accessibilité de l'Aile Echo (salle d'exposition), nous nous recentrons sur les places afin de traiter l'origine des diverses problématiques liées à l'eau, l'humidité...

Jean-Paul Grimaud : Auquel s'ajoute le portail de l'entrée de l'abbatiale ; une étude préalable a été réalisée en fin d'année 2024. Il sera sans doute nécessaire d'installer une mesure de protection (tunnel, filet), préalable aux travaux de restauration.

Pierre Philipon : Pour augmenter le nombre de visiteurs quels sont vos axes ?

Jean-Paul Grimaud : La promotion du parcours, de l'exposition temporaire, multiplier la communication sur différents supports, médias.

Pierre Philipon : Peut-être qu'il serait nécessaire de se faire aider par un cabinet extérieur pour savoir comment augmenter sur plusieurs années le nombre de visiteurs, mais aussi la communication qui ramènera plus de visiteurs.

Marc Giraud : L'office de tourisme du Puy-en-Velay fait de la communication ciblée sur les réseaux sociaux (post sponsorisés), il est possible pour vous de se rapprocher de ses responsables.

Jean-Paul Grimaud : nous avons déjà quelques post sponsorisés via les réseaux sociaux.

Jean-Claude Bonnebouche : il est important que chaque membre au sein des collectivités membres, sache ce qui est proposé sur le site.

Jean-Paul Grimaud : Il ne faut pas hésiter à promouvoir la destination Chaise-Dieu, au sein des instances.

Marie-Agnès Petit : Persévérer sur la communication pour augmenter le nombre de visiteurs, contenir les charges, reconfigurer les travaux prévus au début de mandat, tout cela en maintenant l'effort pour diminuer le solde à charge auprès des collectivités.

Jean-Paul Grimaud : prochainement nous aurons une étude importante sur l'état sanitaire de la sacristie et des objets qu'elle comporte. Nous sommes en lien étroit avec la communauté des frères de Saint- Jean pour les travaux au sein de la sacristie et le déplacement des objets.

Pas de vote, les élus prennent acte des orientations pour 2025.

2. Modification des conditions d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre n°8 – reprise mission paysagiste par le mandataire

Jean-Paul Grimaud : Croisée d'archi reprend la mission de la société Sempervirens avec l'aide de C2I, ce dernier est le bureau d'étude qui travaille actuellement sur l'avant-projet des places.

VOTE 10 POUR SUR 10

RESSOURCES HUMAINES

3. Autorisation de signature de la convention d'adhésion au service Assistance retraite du CDG43

VOTE 10 POUR SUR 10

4. Instauration du RIFSEEP – Part IFSE Régie (Indemnité liée aux Fonctions, aux Sujétions et à l'Expertise)

Jean-Paul Grimaud : Notre régisseur n'avait plus d'indemnité liée à sa fonction, nous avons travaillé avec le service de Gestion comptable et le Centre de gestion afin de prendre en compte la charge supplémentaire et la responsabilité de cette mission.

VOTE 10 POUR SUR 10

5. Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité

Jean-Paul Grimaud : le nombre de saisonniers est plus important sur la période estivale, que sur le début et la fin de saison.

VOTE 10 POUR SUR 10

TRAVAUX

6. Autorisation de signature des demandes de subventions dans le cadre des travaux de restauration de l'ensemble abbatial

Maryline Eyraud : Cette délibération est nécessaire pour le dépôt de différents dossiers auprès de la région Auvergne Rhône Alpes.

VOTE 10 POUR SUR 10

PATRIMOINE

7. Autorisation de signature des conventions d'utilisation de locaux extérieurs – ateliers de médiation patrimonial

Madame Marie-Agnès Petit ne prend pas part au vote

VOTE 8 POUR SUR 8

Pierre Philipon : Concernant l'audioguide, il faut faire évoluer les renseignements notamment sur les tapisseries. Avoir la possibilité d'avoir plus d'information, si on en veut.

Au sein des amis de l'abbatiale, il y a des personnes qui pourraient vous apporter des éléments complémentaires.

Jean-Paul Grimaud : Dans le cahier des charges pour l'évolution du système actuel, nous avons demandé la possibilité de modifier les contenus existants et de pouvoir en intégrer de nouveaux. Nous vous transmettrons les informations dès que nous serons en capacité de les communiquer.

INFORMATIONS :

1 – Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoir Convention d'encaissement pour compte de tiers :

En complément des conventions présentées en décembre 2024.

Salson 2025

Conventions encaissement pour compte de tiers signées le 18/12/2024 :

Partenaire	Objet	Montant commission
AAPPMA	Carte pêche	0,80€/ carte + TVA 20%
Librairie Chemin d'encre	Ouvrage	30% CA HT + TVA 20%
Office tourisme Puy-en-velay	Topoguides	0,50€/ topo + TVA 20%
Tic Tac Auvergnat	Ouvrage	25% CA HT + TVA 20%

2 – Compte rendu de la réunion de révision des statuts du SMPCD

Marie-Agnès Petit : De nombreux points ont été présentés, c'est un travail complexe.

Il est nécessaire que les services des structures (SMPCD, Département...) puissent échanger avant de convenir d'une prochaine réunion, pour proposer des pistes de modification aux élus.

3 – Etude et travaux des réseaux et des aménagements des places de l'Echo et Lafayette.

Jean-Paul Grimaud : Un important travail de concertation et plusieurs rencontres avec différents interlocuteurs (DEA, Syndicat d'électrification, Beta Energie, Service Régional de l'Archéologie ...) ont été menés ces dernières semaines afin de permettre de déposer une Autorisation de Travaux globale auprès des services de la DRAC en mai prochain.

La prochaine réunion du groupe de travail de suivi de ces travaux est prévue le mercredi 19 février avec la présence de tous les acteurs concernés.

Prochain Comité syndical le Mardi 11 Mars 2025 **à 14 h30. Salle Allier.**

Levée de séance 16h50.

Procès-verbal arrêté lors de la séance du comité syndical du 11.03.2025

Secrétaire de séance,
M. Jean-Claude BONNEBOUCHE



Présidente,
Mme Marie-Agnès PETIT



**SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
DELIBERATION N°20250311-01**

Le 11 mars 2025 à 14h30, le comité syndical, légalement convoqué le 05/03/2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de madame Marie-Agnès PETIT, Présidente du syndicat mixte,

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Votants : 12

Elus présents : 9

Mme Marie-Agnès Petit, M. Bernard Brignon, Mme Corinne Bringer, Mme Brigitte Renaud, M Jean-Claude Bonnebouche, M. Jean-Benoît Girodet, M. Marc Giraud, M. André Brivadis, M. Fabien Blanchefort.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Elus excusés : 6

M. Michel Chapuis, Mme. Annie Ricoux, Mme Marie-Pierre Vincent, M. Roland Lonjon, M. Paul Philbée, M. Pierre Philipon

Ont donné pouvoir : 3

M. Chapuis à Mme Bringer, M. Philipon à M. Blanchefort, Mme Vincent à Mme Renaud

Vu l'article L.2121-14 CGCT ; dans les séances où le compte administratif du président est débattu, l'assemblée délibérante élit son président.

M. Jean-Claude Bonnebouche est élu président de séance, et M. Bernard Brignon est désigné à l'unanimité des membres, secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du compte de gestion 2024 – Budget principal**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par le Président de séance, qui rappelle :**

J'ai l'honneur de vous présenter le compte de gestion du comptable public pour les opérations de recettes et de dépenses qu'il a effectuées au cours de l'exercice 2024 au titre du budget principal du Syndicat mixte du Projet Chaise-Dieu.

Le compte de gestion fait ressortir un résultat de **clôture excédentaire de 408 381,99 €** ainsi qu'il est constaté au compte administratif, dont :

- + 348 173, 99 euros pour la section d'investissement
- + 60 208, 00 euros pour la section de fonctionnement.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, à l'unanimité décide :

- **Approuver le compte de gestion 2024 du budget principal du Syndicat mixte établi par Madame la Cheffe du Service de Gestion Comptable (SGC).**

**Fait et délibéré en séance le 11 mars 2025,
Le Président de séance,**

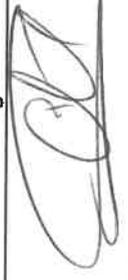
Jean-Claude Bonnebouche

Acte publié et certifié exécutoire le

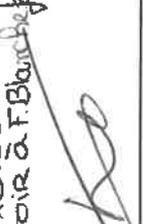
SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
Compte de Gestion Exercice 2024- Budget Principal

Présenté par <u>Jefle</u> Président, <u>orde</u> séance Le Puy -en-Velay le 11 Mars 2025,	Délibéré par le Comité Syndical Le Puy-en-Velay, le 11 mars 2025, Nombre de suffrages exprimés : <u>12.</u> Votes POUR : <u>12.</u> sur <u>13.</u> Excusés : <u>6.</u> sur <u>13.</u>
--	---

La Présidente du Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu :

PETIT Marie-Agnès 

Les membres du Comité Syndical

BRIGNON Bernard	BRINGER Corinne	CHAPUIS Michel	RENAUD Brigitte	RICOUX Annie	VINCENT Marie-Pierre
	 EXCUSE Pouvoir à C. Bringer	 EXCUSE Pouvoir à C. Bringer		 EXCUSEE	 EXCUSEE Pouvoir à B. Renaud
	 GIRODET Jean-Benoît	 LONJON Roland EXCUSE Suppléant M. Giraud	 BRIVADIS André	 PHILBEE Paul EXCUSE Suppléant F. Blanchefort	 PHILIPON Pierre EXCUSE. Pouvoir à F. Blanchefort

Certifié exécutoire par le Président, orde séance
Jean-claude Bonnebouche .



**SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
DELIBERATION N°20250311-02**

Le 11 mars 2025 à 14h30, le comité syndical, légalement convoqué le 05/03/2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de madame Marie-Agnès PETIT, Présidente du syndicat mixte,

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Votants : 11

Elus présents : 9

Mme Marie-Agnès Petit, M. Bernard Brignon, Mme Corinne Bringer, Mme Brigitte Renaud, M Jean-Claude Bonnebouche, M. Jean-Benoît Girodet, M. Marc Giraud, M. André Brivadis, M. Fabien Blanchefort.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Elus excusés : 6

M. Michel Chapuis, Mme. Annie Ricoux, Mme Marie-Pierre Vincent, M. Roland Lonjon, M. Paul Philbée, M. Pierre Philipon

Ont donné pouvoir : 3

M. Chapuis à Mme Bringer, M. Philipon à M. Blanchefort, Mme Vincent à Mme Renaud

OBJET : Approbation du compte administratif 2024 – Budget principal**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par le Président de séance, qui rappelle :**

Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par le Syndicat mixte sur une année. Il doit être présenté au Comité syndical dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le vote du compte administratif doit être précédé par le vote du compte de gestion. Le compte administratif doit être en concordance avec ce dernier.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, dans les séances où le compte administratif du président est débattu, l'assemblée délibérante élit son président ; le maire ou le président peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote. Il n'est pas compté dans les membres présents pour le calcul du quorum.

Le Syndicat Mixte dispose de 2 budgets :

- 1 budget principal
- 1 budget annexe, budget d'exploitation du site (qui ne dispose pas de section d'investissement)

Résultat du Budget principal

Section	Crédits ouverts	Pour rappel, réalisation 2023	Réalisation 2024
Fonctionnement			
Dépenses	876 322, 38 €	898 894, 21 €	820 934, 34 €
Recettes	876 322, 38 €	1 005 753, 42 €	881 142, 34 €
Résultat de l'exercice		106 859, 21 €	60 208, 00 €
Reprise de résultats de l'exercice antérieur		- 111 896, 44 €	- 5 037, 23 €
Résultat de la section		- 5 037, 23 €	55 170, 77 €

Section	Crédits ouverts	Pour rappel, réalisation 2023	Réalisation 2024
Investissement			
Dépenses	1 219 845, 14 €	888 491, 67 €	195 936, 07 €
Recettes	1 219 845, 14 €	368 360, 84 €	544 110, 06 €
Résultat de l'exercice		- 520 130, 83 €	348 173, 99 €
Reprise de résultats de l'exercice antérieur		1 179 960, 00 €	659 829, 17 €
Résultat de la section		659 829, 17 €	1 008 003, 16 €

Résultat de l'exercice 2024 Budget principal : + 408 381, 99 € (- 413 271, 62 € en 2023)
Résultat (avec reprise de l'exercice antérieur) : + 1 063 173, 93 € (+ 654 791, 94 € en 2023)

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

Par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, à l'unanimité décide (Madame Marie-Agnès Petit, Présidente en exercice du Syndicat mixte, ne prend pas part au vote) :

- **Approuver le compte administratif 2024 du budget principal du Syndicat mixte.**

**Fait et délibéré en séance le 11 mars 2025,
Le Président de séance,**

Jean-Claude Bonnebouche

Acte publié et certifié exécutoire le

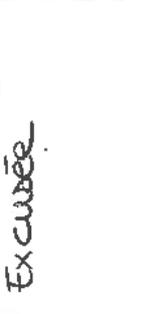
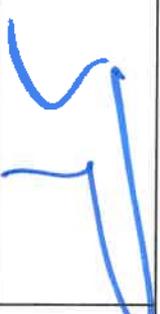
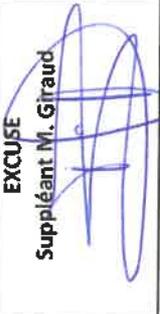
SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
Compte Administratif Exercice 2024 - Budget Principal

Présenté par la/le Président.e de séance Le Puy -en-Velay le 11 mars 2025,	Délibéré par le Comité Syndical Le Puy-en-Velay, le 11 mars 2025, Nombre de suffrages exprimés : <u>12</u> Votes POUR : <u>11</u> Excusés : <u>6</u> sur <u>13</u>
---	--

PETIT Marie-Agnès Ne prend pas part au vote
--

La Présidente du Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu :

Les membres du Comité Syndical

BRIGNON Bernard	BRINGER Corinne	CHAPUIS Michel	RENAUD Brigitte	RICOUX Annie	VINCENT Marie-Pierre
		EXCUSE Pourvoir à C. Bringer 		Excusée 	EXCUSEE Pourvoir à B. Renaud. 
	GIRODET Jean-Benoît 	LONJON Roland EXCUSE Suppléant M. Giraud 	BRIVADIS André 	PHILIPON Pierre EXCUSE Suppléant F. Blanchefort 	PHILIPON Pierre EXCUSE Pourvoir à F. Blanchefort. 

Certifié exécutoire par la/le Président.e de séance
Jean - Claude Bonnebouche

**SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
DELIBERATION N°20250311-03**

Le 11 mars 2025 à 14h30, le comité syndical, légalement convoqué le 05/03/2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de madame Marie-Agnès PETIT, Présidente du syndicat mixte,

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Votants : 12

Elus présents : 9

Mme Marie-Agnès Petit, M. Bernard Brignon, Mme Corinne Bringer, Mme Brigitte Renaud, M Jean-Claude Bonnebouche, M. Jean-Benoît Girodet, M. Marc Giraud, M. André Brivadis, M. Fabien Blanchefort.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Elus excusés : 6

M. Michel Chapuis, Mme. Annie Ricoux, Mme Marie-Pierre Vincent, M. Roland Lonjon, M. Paul Philbée, M. Pierre Philipon

Ont donné pouvoir : 3

M. Chapuis à Mme Bringer, M. Philipon à M. Blanchefort, Mme Vincent à Mme Renaud

OBJET : Affectation du résultat 2024 – Budget principal

Après avoir pris connaissance du rapport présenté par le Président, qui rappelle :

Suite à l'approbation des comptes de gestion et administratif pour l'exercice 2024 du budget principal, il vous est proposé d'affecter les résultats des sections :

Résultat du Budget principal

Section	Crédits ouverts	Pour rappel, réalisation 2023	Réalisation 2024
Fonctionnement			
Dépenses	876 322,38 €	898 894,21 €	820 934,34 €
Recettes	876 322,38 €	1 005 753,42 €	881 142,34 €
Résultat de l'exercice		106 859,21 €	60 208,00 €
Reprise de résultats de l'exercice antérieur		- 111 896,44 €	- 5 037,23 €
Résultat de la section		- 5 037,23 €	55 170,77 €

**Le résultat de la section de fonctionnement étant excédentaire, il est repris au chapitre des recettes 002 Excédent de fonctionnement reporté.
Il permettra de couvrir les besoins de l'exercice 2025.**

Section	Crédits ouverts	Pour rappel, réalisation 2023	Réalisation 2024
Investissement			
Dépenses	1 219 845,14 €	888 491,67 €	195 936,07 €
Recettes	1 219 845,14 €	368 360,84 €	544 110,06 €
Résultat de l'exercice		- 520 130,83 €	348 173,99 €
Reprise de résultats de l'exercice antérieur		1 179 960,00 €	659 829,17 €
Résultat de la section		659 829,17 €	1 008 003,16 €

Le résultat de la section d'investissement étant excédentaire, il est repris au chapitre des recettes 001 Excédent investissement reporté.

Il permettra de couvrir les besoins :

- ✓ Chapitre 20 (Etudes) pour 251 000€
- ✓ Chapitre 21 (Acquisition) pour 35 500 €
- ✓ Chapitre 23 (Travaux) pour 721 503,16 € (enveloppe globale de 902 556,16€)

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, à l'unanimité décide :
- **Affecter les résultats des sections, selon les propositions ci dessus.**

**Fait et délibéré en séance le 11 mars 2025,
Le Président de séance,**

Acte publié et certifié exécutoire le

**SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
DELIBERATION N°20250311-04**

Le 11 mars 2025 à 14h30, le comité syndical, légalement convoqué le 05/03/2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de madame Marie-Agnès PETIT, Présidente du syndicat mixte,

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Votants : 12

Elus présents : 9

Mme Marie-Agnès Petit, M. Bernard Brignon, Mme Corinne Bringer, Mme Brigitte Renaud, M Jean-Claude Bonnebouche, M. Jean-Benoît Girodet, M. Marc Giraud, M. André Brivadis, M. Fabien Blanchefort.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Elus excusés : 6

M. Michel Chapuis, Mme. Annie Ricoux, Mme Marie-Pierre Vincent, M. Roland Lonjon, M. Paul Philbée, M. Pierre Philipon

Ont donné pouvoir : 3

M. Chapuis à Mme Bringer, M. Philipon à M. Blanchefort, Mme Vincent à Mme Renaud

OBJET : Approbation du compte de gestion 2024 – Budget annexe**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par le Président de séance, qui rappelle :**

J'ai l'honneur de vous présenter le compte de gestion du comptable public pour les opérations de recettes et de dépenses qu'il a effectuées au cours de l'exercice 2024 au titre du budget annexe du Syndicat mixte du Projet Chaise-Dieu.

Le compte de gestion fait ressortir un résultat de **clôture excédentaire de 69 129,42 euros** ainsi qu'il est constaté au compte administratif.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, à l'unanimité décide :

- **Approuver le compte de gestion 2024 du budget principal du Syndicat mixte établi par Madame la Cheffe du Service de Gestion Comptable (SGC).**

**Fait et délibéré en séance le 11 mars 2025,
Le Président de séance**

Jean-Claude Bonnebouche

Acte publié et certifié exécutoire le

SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
Compte de Gestion Exercice 2024- Budget Annexe

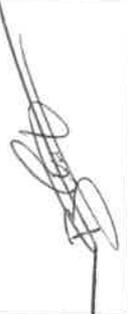
Présenté par la/le Président.e de séance Le Puy -en-Velay le 11 Mars 2025,	Délibéré par le Comité Syndical Le Puy-en-Velay, le 11 mars 2025, Nombre de suffrages exprimés : 12 sur 13 Votes POUR : 12 sur 13 Excusés : 6 sur 13
---	--

PETT Marie-Agnès



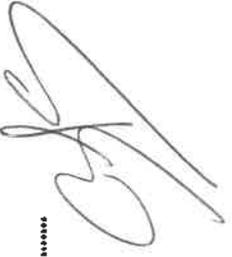
La Présidente du Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu :

Les membres du Comité Syndical

BRIGNON Bernard	BRINGER Corinne	CHAPUIS Michel	RENAUD Brigitte	RICOUX Annie	VINCENT Marie-Pierre
 EXCUSE Pouvoir à C. Bringer	 EXCUSE Pouvoir à C. Bringer	EXCUSE Pouvoir à C. Bringer 	 BRIVADIS André 	Excusée Suppléant F. Blanchefort 	EXCUSE Pouvoir à B. Renaud 
BONNEBOUCHE Jean-Claude 	GIRODET Jean-Benoît 	LONJON Roland EXCUSE Suppléant M. Giraud 	PHILBEE Paul EXCUSE Suppléant F. Blanchefort 	PHILIPON Pierre EXCUSE Pouvoir à F. Blanchefort 	

Certifié exécutoire par la/le Président.e de séance

Sean - Claude Bonnebouche

.....


**SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
DELIBERATION N°20250311-05**

Le 11 mars 2025 à 14h30, le comité syndical, légalement convoqué le 05/03/2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de madame Marie-Agnès PETIT, Présidente du syndicat mixte,

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Votants : 11

Elus présents : 9

Mme Marie-Agnès Petit, M. Bernard Brignon, Mme Corinne Bringer, Mme Brigitte Renaud, M Jean-Claude Bonnebouche, M. Jean-Benoît Girodet, M. Marc Giraud, M. André Brivadis, M. Fabien Blanchefort.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Elus excusés : 6

M. Michel Chapuis, Mme. Annie Ricoux, Mme Marie-Pierre Vincent, M. Roland Lonjon, M. Paul Philbée, M. Pierre Philipon

Ont donné pouvoir : 3

M. Chapuis à Mme Bringer, M. Philipon à M. Blanchefort, Mme Vincent à Mme Renaud

OBJET : Approbation du compte administratif 2024 – Budget annexe**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par le Président de séance, qui rappelle :**

Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par le Syndicat mixte sur une année. Il doit être présenté au Comité syndical dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le vote du compte administratif doit être précédé par le vote du compte de gestion. Le compte administratif doit être en concordance avec ce dernier.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, dans les séances où le compte administratif du président est débattu, l'assemblée délibérante élit son président ; le maire ou le président peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote. Il n'est pas compté dans les membres présents pour le calcul du quorum.

Le budget annexe du syndicat mixte est décomposé en 3 « programmes » :

- Auditorium (saison culturelle)
- Expositions (Exposition permanente : *Parcours de visite* et Exposition temporaire)
- Office de tourisme (Boutique du parcours, Billetterie Festival)

Résultat du Budget annexe

Section	Crédits ouverts exercice 2024	Pour rappel, réalisation 2023	Réalisation 2024
Fonctionnement			
Dépenses	486 980,18 €	354 467,00 €	386 803,19 €
Recettes	486 980,18 €	412 972,88 €	455 932,61 €
Résultat de l'exercice		58 505,88 €	69 129,42 €
Reprise de résultats de l'exercice antérieur		10 506,30 €	69 012,18 €
Résultat de la section		69 012,18 €	138 141,60 €

Résultat de l'exercice 2024 Budget annexe : + 69 129,42 € (58 505,88 € en 2023)

Résultat (avec reprise de l'exercice antérieur) : + 138 141,60 € (69 012,18 € en 2023)

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

Par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, à l'unanimité décide (*Madame Marie-Agnès Petit, Présidente en exercice du Syndicat mixte, ne prend pas part au vote*) :

- **Approuver le compte administratif 2024 du budget annexe du Syndicat mixte.**

**Fait et délibéré en séance le 11 mars 2025,
Le Président de séance,**

Jean-Claude Bonnebouche

Acte publié et certifié exécutoire le

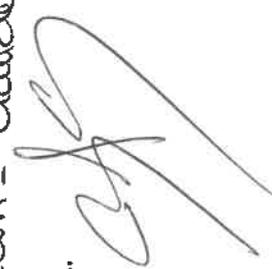
SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
Compte Administratif Exercice 2024 - Budget Annexe

Présenté par la/le Président.e de séance Le Puy -en-Velay le 11 mars 2025,	Délibéré par le Comité Syndical Le Puy-en-Velay, le 11 mars 2025, Nombre de suffrages exprimés : 11 sur 13 Votes POUR : 11 Excusés : 6 sur 13
---	---

PETIT Marie-Agnès Ne prend pas part au vote
--

Les membres du Comité Syndical

BRIGNON Bernard	BRINGER Corinne	CHAPUIS Michel	RENAUD Brigitte	RICOUX Annie	VINCENT Marie-Pierre
 BRIGNON Bernard	 BRINGER Corinne	EXCUSE Pourvoir à C. Bringer  CHAPUIS Michel	 RENAUD Brigitte	Excusée. RICOUX Annie	EXCUSEE Pourvoir à B. Renaud  VINCENT Marie-Pierre
 BONNEBOUCHE Jean-Claude	GIRODET Jean-Benoît  GIRODET Jean-Benoît	LONJON Roland EXCUSE Suppléant M. Giraud  LONJON Roland	BRIVADIS André  BRIVADIS André	PHILBEE Paul EXCUSE Suppléant F. Blancheport  PHILBEE Paul	EXCUSE Pourvoir à F. Blancheport  PHILIPON Pierre

Certifié exécutoire par la/le Président.e de séance
 Jean - Claude Bonnebouche


**SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
DELIBERATION N°20250311-06**

Le 11 mars 2025 à 14h30, le comité syndical, légalement convoqué le 05/03/2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de madame Marie-Agnès PETIT, Présidente du syndicat mixte,

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Votants : 12

Elus présents : 9

Mme Marie-Agnès Petit, M. Bernard Brignon, Mme Corinne Bringer, Mme Brigitte Renaud, M Jean-Claude Bonnebouche, M. Jean-Benoît Girodet, M. Marc Giraud, M. André Brivadis, M. Fabien Blanchefort.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Elus excusés : 6

M. Michel Chapuis, Mme. Annie Ricoux, Mme Marie-Pierre Vincent, M. Roland Lonjon, M. Paul Philbée, M. Pierre Philipon

Ont donné pouvoir : 3

M. Chapuis à Mme Bringer, M. Philipon à M. Blanchefort, Mme Vincent à Mme Renaud

OBJET : Affectation du résultat 2024 – Budget annexe

Après avoir pris connaissance du rapport présenté par le Président de séance, qui rappelle :

Suite à l'approbation des comptes de gestion et administratif pour l'exercice 2024 du budget annexe, il vous est proposé d'affecter le résultat :

Résultat du Budget annexe

Section	Crédits ouverts	Pour rappel, réalisation 2023	Réalisation 2024
Fonctionnement			
Dépenses	486 980,18 €	354 467,00 €	386 803,19 €
Recettes	486 980,18 €	412 972,88 €	455 932,61 €
Résultat de l'exercice		58 505,88 €	69 129,42 €
Reprise de résultats de l'exercice antérieur		10 506,30 €	69 012,18 €
Résultat de la section		69 012,18 €	138 141,60 €

Le budget annexe possède uniquement une section de fonctionnement.

Le résultat de la section de fonctionnement étant excédentaire, il est repris au chapitre de recettes 002 résultat de fonctionnement reporté.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, à l'unanimité décide :

- Approuver le compte administratif 2024 du budget annexe du Syndicat mixte.

**Fait et délibéré en séance le 11 mars 2025,
Le Président de séance,**

Jean-Claude Bonnebouche

Acte publié et certifié exécutoire le

**SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
DELIBERATION N°20250311-07**

Le 11 mars 2025 à 14h30, le comité syndical, légalement convoqué le 05/03/2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de madame Marie-Agnès PETIT, Présidente du syndicat mixte,

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Votants : 12

Elus présents : 9

Mme Marie-Agnès Petit, M. Bernard Brignon, Mme Corinne Bringer, Mme Brigitte Renaud, M Jean-Claude Bonnebouche, M. Jean-Benoît Girodet, M. Marc Giraud, M. André Brivadis, M. Fabien Blanchefort.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Elus excusés : 6

M. Michel Chapuis, Mme. Annie Ricoux, Mme Marie-Pierre Vincent, M. Roland Lonjon, M. Paul Philbée, M. Pierre Philipon

Ont donné pouvoir : 3

M. Chapuis à Mme Bringer, M. Philipon à M. Blanchefort, Mme Vincent à Mme Renaud

OBJET : Budget primitif 2025 – Budget principal**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par le Président de séance, qui rappelle :**

Suite à la présentation du rapport d'orientation budgétaire du 11 février dernier, un tableau annexé à la présente délibération reprend le détail du projet de budget primitif.

Il tient compte des crédits de report du compte administratif 2024.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, à l'unanimité décide :

- **Approuver le budget primitif 2025 du budget principal du Syndicat mixte.**

**Fait et délibéré en séance le 11 mars 2025,
Le Président de séance,**

Jean-Claude Bonnebouche

Acte publié et certifié exécutoire le

BUDGET PRINCIPAL**DEPENSES****FONCTIONNEMENT**

		Total voté	Réalisé	Prévu
		2024	2024	2025
Nat.	Numéro et libellé de l'enveloppe budgétaire			
002	1053 - DEFICIT FONCTIONNEMENT REPORTE	5 037,23	- €	
Total du Chapitre 002		5 037,23	0,00	0,00
60611	8179 - EAU ET ASSAINISSEMENT	1 000,00 €	3 720,44 €	4 000,00 €
60612	8176 - ENERGIE ET ELECTRICITE	48 000,00 €	42 326,77 €	13 000,00 €
60621	8165 - COMBUSTIBLES	27 000,00 €	18 674,16 €	22 000,00 €
60622	13272 - CARBURANTS	2 200,00 €	2 222,34 €	2 500,00 €
60623	9212 - ALIMENTATION	250,00 €	238,98 €	300,00 €
60628	9213 - AUTRES FOURNITURES	3 000,00 €	1 177,71 €	2 000,00 €
60631	9214 - FOURNITURE D ENTRETIEN	2 000,00 €	2 010,76 €	2 000,00 €
6064	7140 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 000,00 €	1 337,62 €	2 000,00 €
61358	7142 - LOCATIONS MOBILIERES	20 000,00 €	18 872,04 €	20 000,00 €
615221	9230 - ENTRETIEN ET REPARATIONS	30 000,00 €	5 383,82 €	45 000,00 €
61551	15307 - ENTRETIEN VEHICULE	700,00 €	1 082,68 €	1 500,00 €
6156	8174 - MAINTENANCE	37 000,00 €	35 778,49 €	38 543,13 €
6161	8172 - PRIMES ASSURANCES MULTIRIQUES	27 000,00 €	27 627,77 €	30 530,00 €
6168	9181 - PRIMES ASSURANCES RC	1 300,00 €	2 177,91 €	2 200,00 €
6182	9217 - DOUMENTATION GENERALE	1 000,00 €	986,08 €	1 000,00 €
6184	9227 - FORMATION	6 000,00 €	2 160,00 €	4 000,00 €
6231	13275 - ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00 €	864,00 €	1 000,00 €
6234	2 - FRAIS DE RECEPTION	2 000,00 €	457,80 €	2 000,00 €
6251	9218 - DEPLACEMENTS MISSIONS	3 000,00 €	2 351,40 €	2 500,00 €
6261	10236 - FRAIS D'AFFRANCHISEMENT	1 500,00 €	771,78 €	1 000,00 €
6262	7143 - FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	14 000,00 €	13 067,13 €	13 000,00 €
6282	8153 - FRAIS DE GARDIENNAGE	6 000,00 €	3 937,99 €	6 000,00 €
62878	9234 - REMBOURSEMENT DE FRAIS A DES TIERS	8 000,00 €	10 757,57 €	5 000,00 €
Total du Chapitre 011		243 950,00 €	197 985,24 €	221 073,13 €
6215	9220 - PERS AFFECTE COMMUNAUTE D AGGLOMERATION	36 500,00 €	36 484,00 €	36 600,00 €
6218	7141 - AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	- €	1 125,00 €	1 500,00 €
6332	9184 - COTISATIONS VERSEES AU FNAL	- €	282,00 €	300,00 €
6336	9185 - COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	- €	6 501,54 €	7 000,00 €
64111	9186 - PERSONNEL TITULAIRE	205 696,36 €	154 983,12 €	164 000,00 €
64131	9231 - PERSONNEL NON TITULAIRES	257 497,96 €	170 427,26 €	175 000,00 €
6451	9191 - COTISATIONS URSSAF	- €	71 925,00 €	72 000,00 €
6453	9192 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	- €	45 199,61 €	46 000,00 €
6454	9193 - COTISATIONS AUX ASSEDIC	- €	6 937,00 €	7 000,00 €

		Total voté	Réalisé	Prévu
Nat.	Numéro et libellé de l'enveloppe budgétaire	2024	2024	2025
6455	9208 - COTISATIONS ASSURANCES PERSONNEL	6 500,00 €	10 338,72 €	12 000,00 €
6471	15309 - COTISATION CNAS	2 120,00 €	2 170,00 €	2 200,00 €
6475	12267 - MEDECINE DU TRAVAIL	150,00 €	- €	500,00 €
6488	12270 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	13 000,00 €	11 499,38 €	14 000,00 €
Total du Chapitre 012		521 464,32 €	517 872,63 €	538 100,00 €
023	9226 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	- €	13 000,00 €
Total du Chapitre 023		- €	- €	13 000,00 €
6811	8170 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATI	34 957,83 €	34 279,60 €	40 000,00 €
Total du Chapitre 042		34 957,83 €	34 279,60 €	40 000,00 €
65311	13273 - INDEMNITES AUX ELUS	6 500,00 €	6 388,08 €	6 500,00 €
65821	9197 - VERSEMENT AU BUDGET ANNEXE TOURISME	34 382,00 €	34 382,00 €	34 382,00 €
65821	9207 - VERSEMENT BUDGET ANNEXE AUDITORIUM	30 025,00 €	30 025,00 €	30 025,00 €
65888	11247 - AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	6,00 €	1,79 €	3,00 €
Total du Chapitre 65		70 913,00 €	70 796,87 €	70 910,00 €
Total Section de Fonctionnement		876 322,38 €	820 934,34 €	883 083,13 €

RECETTES

FONCTIONNEMENT

		Total voté	Réalisé	Prévu
Nat.	Numéro et libellé de l'enveloppe budgétaire	2024	2024	2025
002	4079 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	- €	- €	55 170,77 €
Total du Chapitre 002		- €	- €	55 170,77 €
6419	10240 - REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSO	2 000,00 €	5 056,60 €	- €
Total du Chapitre 013		2 000,00 €	5 056,60 €	- €
708722	16328 - REMBOURSEMENT FRAIS PAR BA	20 000,00 €	20 000,00 €	63 000,00 €
70878	9228 - REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR DES TIERS	13 000,00 €	14 182,61 €	13 000,00 €
Total du Chapitre 70		33 000,00 €	34 182,61 €	76 000,00 €
744	11257 - FCTVA	1 000,00 €	1 220,32 €	3 000,00 €
7473	4 - PARTICIPATION DEPARTEMENT	530 940,01 €	330 000,00 €	330 000,00 €
7473	4 - PARTICIPATION COMPLEMENTAIRE DEPARTEMENT		200 940,01 €	140 000,00 €
74748	9203 - PARTICIPATION AGGLOMERATION	289 287,37 €	188 817,36 €	188 817,36 €
74748	9203 - PARTICIPATION COMPLEMENTAIRE AGGLOMERATION		100 470,01 €	70 000,00 €
74758	5 - PARTICIPATION COMMUNE	20 095,00 €	20 095,00 €	20 095,00 €
Total du Chapitre 74		841 322,38 €	841 542,70 €	751 912,36 €
75888	15300 - AUTRES PRODUITS ARRONDI PAS	- €	0,43 €	
75888	15303 - AUTRES PRODUITS	- €	360,00 €	
Total du Chapitre 75		- €	360,43 €	- €
Total Section de Fonctionnement		876 322,38 €	881 142,34 €	883 083,13 €

DEPENSES

INVESTISSEMENT

						Total voté	Réalisé	Prévu	
Chap.	Fonct.	Nat.	Numéro et libellé de l'enveloppe budgétaire			Programme	2024	2024	2025
020	01	020	2058 - DEPENSES IMPREVUES INVESTISSEMENT			R HAP N	0,00	0,00	0,00
Total							0,00	0,00	0,00
Total du Chapitre 020							0,00	0,00	0,00
040	01	217318	- TRANSFERT FRAIS ETUDES			O HAP N	0,00	0,00	0,00
Total							0,00	0,00	0,00
Total du Chapitre 040							0,00	0,00	0,00
041	01	217318	- TRANSFERT FRAIS ETUDES			O HAP N	0,00	0,00	0,00
Total							0,00	0,00	0,00
Total du Chapitre 041							0,00	0,00	0,00
16	01	1641	9180 - EMPRUNT			R HAP O	0,00	0,00	0,00
Total							0,00	0,00	0,00
Total du Chapitre 16							0,00	0,00	0,00
20	312	2031	16324 - FRAIS ETUDES ABBAYE			R HAP N	200 000,00	94 887,06	250 000,00
20	312	2051	9233 - DEPENSES IMMATERIELLES SITE WEB			R HAP N	1 000,00	0,00	1 000,00
Total Programme						TRANSVERSA	201 000,00	94 887,06	251 000,00
Total du Chapitre 20							201 000,00	94 887,06	251 000,00
21	312	21848	16325 - MOBILIERS BUREAU			R HAP N	500,00	222,00	500,00
Total Programme						AMGINTERIE	500,00	222,00	500,00
21	312	21838	15299 - AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE			R HAP N	18 000,00	12 992,41	15 000,00
21	312	2188	7145 - ACQUISITION MATERIELS			R HAP N	31 000,00	35 944,59	20 000,00
Total Programme						TRANSVERSA	49 000,00	48 937,00	35 000,00
21	312	21828	15304 - ACQUISITION MATERIEL TRANSPORT			R HAP N	0,00	0,00	0,00
Total							0,00	0,00	0,00
Total du Chapitre 21							49 500,00	49 159,00	35 500,00
23	312	2317	16319 - TRAVAUX ORGUE			R HAP N	125 000,00	30 541,80	95 000,00
23	312	2317	16320 - TRAVAUX DIVERS ABBATIALE			R HAP N	250 000,00	13 747,41	250 000,00
Total Programme						ABBATIALE	375 000,00	44 289,21	345 000,00
23	312	2317	16321 - TRAVAUX PARCOURS			R HAP N	25 000,00	0,00	10 000,00
Total Programme						ACCAOUEST	25 000,00	0,00	10 000,00
23	312	2317	16322 - TRAVAUX DIVERS AILE ECHO			R HAP N	30 000,00	2 488,80	15 000,00
23	312	2317	16323 - TRAVAUX AILE ECHO II			R HAP N	250 000,00	0,00	0,00
Total Programme						ECHO	280 000,00	5 500,80	15 000,00
23	312	2317	16326 - TX PLACE LAFAYETTE			R HAP N	40 000,00	0,00	150 000,00
Total Programme						PLAFAYETTE	40 000,00	0,00	150 000,00
23	312	2317	16327 - TX PLACE ECHO			R HAP N	10 000,00	0,00	100 000,00
Total Programme						RUES PLACE	10 000,00	0,00	100 000,00
23	312	2317	15302 - TRX TENTURE DE CHOEUR			R HAP N	20 000,00	0,00	20 000,00
Total Programme						TENTURE	20 000,00	0,00	20 000,00
23	312	2317	11253 - TRAVAUX DIVERS			R HAP N	219 345,14	2 100,00	262 556,16
Total							219 345,14	2 100,00	262 556,16
Total du Chapitre 23							969 345,14	51 890,01	902 556,16
Total Section d'Investissement							1 219 845,14	195 936,07	1 189 056,16

RECETTES

INVESTISSEMENT

						Total voté	Réalisé	Prévu	
Chap.	Fonct.	Nat.	Numéro et libellé de l'enveloppe budgétaire			Programme	2024	2024	2025
001	01	001	1052 - EXEDENT INVESTISSEMENT REPORTE			R HAP N	659 829,17	0,00	1 008 003,16
Total							659 829,17	0,00	1 008 003,16
Total du Chapitre 001							659 829,17	0,00	1 008 003,16
021	01	021	9225 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			O HAP N	0,00	0,00	13 000,00
Total							0,00	0,00	13 000,00
Total du Chapitre 021							0,00	0,00	13 000,00
040	01	2805	10243 - AMORTISSEMENT CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES			O HAP N	2 983,00	2 983,00	850,00
040	01	281828	15313 - AMORTISSEMENT MATTRANSPORT			O HAP N	921,00	921,00	921,00
040	01	281838	15314 - AMORTISSEMENT MAT INFORMATIQUE TECHNOLOGIC			O HAP N	4 752,96	4 475,40	7 500,00
040	01	281848	8169 - AMORTISSEMENT MATERIEL DE BUREAU MOBILIER			O HAP N	3 689,00	3 689,00	3 500,00
040	01	28188	8171 - AMORTISSEMENT MATERIELS			O HAP N	22 611,87	22 211,20	25 000,00
Total							34 957,83	34 279,60	37 771,00
Total du Chapitre 040							34 957,83	34 279,60	37 771,00
041	01	2031	- TRANSFERT FRAIS ETUDES			O HAP N	0,00	0,00	0,00
Total							0,00	0,00	0,00
Total du Chapitre 041							0,00	0,00	0,00
10	01	10222	2057 - FCTVA			R HAP N	62 708,24	61 762,56	116 000,00
Total							62 708,24	61 762,56	116 000,00
Total du Chapitre 10							62 708,24	61 762,56	116 000,00
13	312	1321	15 - SUBVENTION ETAT ABBATIALE			R HAP N	2 282,00	0,00	2 282,00
13	312	1323	17 - SUBVENTION DEPARTEMENT ABBATIALE			R HAP N	127 293,00	127 293,00	0,00
13	312	13241	15305 - SUBVENTION COMM AGGLO ABBATIALE			R HAP N	42 431,00	42 431,00	0,00
13	312	13241	15306 - SUBVENTION COM LCD ABBATIALE			R HAP N	8 486,20	8 486,20	0,00
Total Programme						ABBATIALE	180 492,20	178 210,20	2 282,00
13	312	1322	11252 - SUBVENTION REGION AMENAGEMENT PARCOURS			R HAP N	264 065,70	264 065,70	0,00
Total Programme						ACCAOUEST	264 065,70	264 065,70	0,00
13	312	1321	1054 - SUBVENTION ETAT TRANSVERSALE			R HAP N	5 792,00	5 792,00	0,00
13	312	1322	1049 - SUBVENTION REGION TRANVERSALE			R HAP N	12 000,00	0,00	12 000,00
Total Programme						TRANSVERSA	17 792,00	5 792,00	12 000,00
Total du Chapitre 13							462 349,90	448 067,90	14 282,00
16	01	16441	10244 - EMPRUNT			R HAP N	0,00	0,00	0,00
Total							0,00	0,00	0,00
Total du Chapitre 16							0,00	0,00	0,00
Total Section d'Investissement							1 219 845,14	544 110,06	1 189 056,16

SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
Budget primitif Exercice 2025 - Budget Principal

Présenté par la/le Président.e de séance,
 Le Puy -en-Velay le 11 Mars 2025,

Délibéré par le Comité Syndical
 Le Puy-en-Velay, le 11 Mars 2025,
 Nombre de suffrages exprimés : 12 sur 13
 Votes POUR : 12
 Excusés : 0

La Présidente du Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu :

PETIT Marie-Agnès



Les membres du Comité Syndical

BRIGNON Bernard		BRINGER Corinne		CHAPUIS Michel EXCUSE Pouvoir à C. Bringer		RENAUD Brigitte		RICOUX Annie Excusée.		VINCENT Marie-Pierre EXCUSEE Pouvoir à B. Renaud
BONNEBOUCHE Jean-Claude		GIRODET Jean-Benoît		LONJON Roland EXCUSE Suppléant M. Giraud		BRIVADIS André		PHILBEE Paul EXCUSE Suppléant F. Blanchefort		PHILIPON Pierre EXCUSE Pouvoir à F. Blanchefort

Certifié exécutoire par la/le Président.e de séance


 Jean-Claude Bonnebouche

**SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
DELIBERATION N°20250311-08**

Le 11 mars 2025 à 14h30, le comité syndical, légalement convoqué le 05/03/2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de madame Marie-Agnès PETIT, Présidente du syndicat mixte,

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Votants : 12

Elus présents : 9

Mme Marie-Agnès Petit, M. Bernard Brignon, Mme Corinne Bringer, Mme Brigitte Renaud, M Jean-Claude Bonnebouche, M. Jean-Benoît Girodet, M. Marc Giraud, M. André Brivadis, M. Fabien Blanchefort.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Elus excusés : 6

M. Michel Chapuis, Mme. Annie Ricoux, Mme Marie-Pierre Vincent, M. Roland Lonjon, M. Paul Philbée, M. Pierre Philipon

Ont donné pouvoir : 3

M. Chapuis à Mme Bringer, M. Philipon à M. Blanchefort, Mme Vincent à Mme Renaud

OBJET : Budget primitif 2025 – Budget annexe**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par le Président de séance, qui rappelle :**

Suite à la présentation du rapport d'orientation budgétaire du 11 février dernier, un tableau annexé à la présente délibération reprend le détail du projet de budget primitif.

Il tient compte des crédits de report du compte administratif 2024.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, à l'unanimité décide :

- **Approuver le budget primitif 2025 u budget annexe du Syndicat mixte.**

**Fait et délibéré en séance le 11 mars 2025,
Le Président de séance,**

Jean-Claude Bonnebouche

Acte publié et certifié exécutoire le

BUDGET ANNEXE**DEPENSES****FONCTIONNEMENT**

			Total voté	Réalisé	Prévu
Nat.	Numéro et libellé de l'enveloppe budgétaire	Programme	2024	2024	2025
60611	1 - EAU ET ASSAINISSEMENT	AUDITORIUM	500,00 €	279,08 €	400,00 €
60612	3 - ELECTRICITE	AUDITORIUM	3 000,00 €	2 689,96 €	2 800,00 €
60621	4 - COMBUSTIBLES	AUDITORIUM	21 000,00 €	16 023,76 €	21 000,00 €
60623	5 - ALIMENTATION	AUDITORIUM	800,00 €	724,14 €	800,00 €
60631	6 - FOURNITURES D ENTRETIEN	AUDITORIUM	600,00 €	649,41 €	700,00 €
60632	7 - PETITS EQUIPEMENT	AUDITORIUM	500,00 €	- €	500,00 €
611	9 - CONTRATS DE PRESTATIONS	AUDITORIUM	43 600,00 €	35 517,27 €	41 000,00 €
61358	10 - LOCATION DE MATERIEL	AUDITORIUM	300,00 €	205,53 €	350,00 €
6156	12 - MAINTENANCE	AUDITORIUM	1 500,00 €	1 099,82 €	1 500,00 €
6241	78 - TRANSPORT DE BIENS	AUDITORIUM	300,00 €	- €	500,00 €
6251	17 - DEPLACEMENTS	AUDITORIUM	2 000,00 €	469,90 €	1 500,00 €
6262	19 - TELECOMMUNICATIONS	AUDITORIUM	1 500,00 €	1 066,80 €	1 300,00 €
6283	7223 - NETTOYAGE AUDITORIUM	AUDITORIUM	- €	1 104,00 €	1 200,00 €
62878	79 - RESTAURATION HEBERGEMENT	AUDITORIUM	10 000,00 €	5 111,75 €	6 000,00 €
63512	21 - TAXES FONCIERES	AUDITORIUM	1 546,00 €	1 546,00 €	1 683,00 €
Total Programme auditorium		AUDITORIUM	87 146,00 €	66 487,42 €	81 233,00 €
60612	8225 - ELECTRICITE EXPO	EXPOSITION	- €	- €	44 000,00 €
60623	6212 - ALIMENTATION/HEBERGEMENT EXPO TEMPORAIRE	EXPOSITION	200,00 €	885,60 €	1 500,00 €
60623	7221 - ALIMENTATION ATELIER	EXPOSITION	- €	35,50 €	50,00 €
60631	106 - FOURNITURES D ENTRETIEN	EXPOSITION	1 500,00 €	728,55 €	1 300,00 €
60632	107 - FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	EXPOSITION	500,00 €	100,58 €	500,00 €
60632	6199 - FOURNITURES EXPO TEMPORAIRE	EXPOSITION	2 875,00 €	310,46 €	2 000,00 €
60632	7219 - FOURNITURES JEP NUIT DES MUSEES	EXPOSITION	500,00 €	- €	700,00 €
6064	108 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	EXPOSITION	- €	30,00 €	100,00 €
6064	6197 - FOURNITURES ATELIER	EXPOSITION	2 063,00 €	731,11 €	1 500,00 €
611	39 - VIDEOSURVEILLANCE	EXPOSITION	30 960,18 €	13 002,00 €	5 000,00 €
611	4176 - COMMUNICATION	EXPOSITION	90 000,00 €	52 264,17 €	90 000,00 €
611	5193 - ANIMATION ATELIER	EXPOSITION	3 480,00 €	2 946,12 €	3 500,00 €
611	6195 - CONTRATS PRESTATION EXPO TEMPORAIRE	EXPOSITION	7 200,00 €	5 509,89 €	7 000,00 €
611	6209 - VISITE GUIDEE	EXPOSITION	600,00 €	1 030,00 €	1 200,00 €
611	7220 - PRESTATION JEP NUIT MUSEES	EXPOSITION	1 500,00 €	1 739,10 €	2 000,00 €
61358	6202 - LOCATION MATERIEL EXPO TEMPORAIRE	EXPOSITION	18 000,00 €	17 510,00 €	25 000,00 €
61358	7222 - LOCATION MATERIEL ATELIER SCOLAIRE	EXPOSITION	- €	100,00 €	200,00 €
615221	110 - ENTRETIEN BATIMENTS	EXPOSITION	2 296,00 €	- €	2 500,00 €
6156	112 - MAINTENANCE	EXPOSITION	2 200,00 €	- €	2 200,00 €
6161	40 - ASSURANCE	EXPOSITION	2 500,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €

6161	6205 - ASSURANCE EXPO TEMPORAIRE	EXPOSITION	600,00 €	600,00 €	600,00 €
6234	41 - FRAIS DE RECEPTION	EXPOSITION	- €	803,44 €	1 000,00 €
6241	49 - TRANSPORTS DE BIENS	EXPOSITION	- €	1 326,00 €	1 400,00 €
6251	116 - DEPLACEMENTS MISSIONS	EXPOSITION	- €	158,72 €	200,00 €
6251	6204 - DEPLACEMENT EXPO TEMPORAIRE	EXPOSITION	1 130,00 €	531,20 €	600,00 €
627	1166 - SERVICE BANCAIRE REGIE	EXPOSITION	1 000,00 €	1 230,17 €	1 200,00 €
62878	4185 - RESTAURATION HEBERGEMENT	EXPOSITION	- €	276,25 €	300,00 €
62878	6206 - RESTAURATION HEBERGEMENT EXPO TEMPORAIRE	EXPOSITION	2 260,00 €	139,50 €	1 800,00 €
Total Programme exposition		EXPOSITION	171 364,18 €	103 488,36 €	199 350,00 €
6064	139 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES HT	OFFTOURISM	6 000,00 €	5 915,80 €	6 500,00 €
6078	140 - ACHAT DE MARCHANDISES HT	OFFTOURISM	18 000,00 €	21 073,12 €	20 500,00 €
6156	6198 - MAINTENANCE HT	OFFTOURISM	13 000,00 €	13 239,85 €	14 000,00 €
63513	3173 - IMPOT SUR LES SOCIETES	OFFTOURISM	400,00 €	1 188,00 €	5 000,00 €
Total Programme office de tourisme		OFFTOURISM	37 400,00 €	41 416,77 €	46 000,00 €
62871	6210 - REMBOURSEMENT FRAIS BP		20 000,00 €	20 000,00 €	63 000,00 €
Total			20 000,00 €	20 000,00 €	63 000,00 €
Total du Chapitre 011			315 910,18 €	231 392,55 €	389 583,00 €
6218	6208 - PERSONNEL EXTERIEUR	EXPOSITION	5 360,00 €	6 233,00 €	6 200,00 €
6332	4183 - COTISATION AU FNAL	EXPOSITION	- €	98,00 €	100,00 €
6336	4178 - COTISATION CENTRE DE GESTION	EXPOSITION	- €	1 166,82 €	1 200,00 €
64131	4177 - PERSONNEL NON TITULAIRE	EXPOSITION	153 000,00 €	97 235,73 €	120 000,00 €
6451	4182 - COTISATION URSSAF	EXPOSITION	- €	29 989,00 €	30 000,00 €
6453	4179 - COTISATION AUX CAISSES DE RETRAITE	EXPOSITION	- €	4 052,95 €	4 100,00 €
6454	4181 - COTISATION ASSEDIC	EXPOSITION	- €	3 938,00 €	4 000,00 €
6488	6212 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	EXPOSITION	800,00 €	790,00 €	3 000,00 €
Total Programme exposition		EXPOSITION	159 160,00 €	143 503,50 €	168 600,00 €
Total du Chapitre 012			159 160,00 €	143 503,50 €	168 600,00 €
65131	91 - BOURSES	AUDITORIUM	10 500,00 €	10 500,00 €	7 000,00 €
Total Programme auditorium		AUDITORIUM	10 500,00 €	10 500,00 €	7 000,00 €
65811	4174 - DROITS D AUTEUR	EXPOSITION	1 404,00 €	1 403,81 €	1 500,00 €
65883	7224 - DEFICIT OPERATION REGIE	EXPOSITION	- €	2,00 €	10,00 €
65888	4180 - AUTRES CHARGES PASRAU	EXPOSITION	6,00 €	1,33 €	5,00 €
Total Programme exposition		EXPOSITION	1 410,00 €	1 407,14 €	1 515,00 €
Total du Chapitre 65			11 910,00 €	11 907,14 €	8 515,00 €
Total Section de Fonctionnement			486 980,18 €	386 803,19 €	566 698,00 €

RECETTES

FONCTIONNEMENT

			Total voté	Réalisé	Prévu
Nat.	Numéro et libellé de l'enveloppe budgétaire	Programme	2 024	2 024	2 025
002	1162 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		69 012,18 €	- €	138 141,60 €
Total du Chapitre		002	69 012,18 €	- €	138 141,60 €
7062	93 - RECETTES BILLETTERIE	AUDITORIUM	2 000,00 €	2 441,00 €	2 000,00 €
70878	159 - REMBOURSEMENT DE FRAIS	AUDITORIUM	200,00 €	124,00 €	149,40 €
70878	6214 - REMBOURSEMENT DE FRAIS	AUDITORIUM	700,00 €	- €	
Total Programme		AUDITORIUM	2 900,00 €	2 565,00 €	2 149,40 €
7062	64 - BILLETTERIE EXPOSITION	EXPOSITION	253 800,00 €	284 225,40 €	260 000,00 €
Total Programme		EXPOSITION	253 800,00 €	284 225,40 €	260 000,00 €
7062	153 - AUTRES PRESTATIONS HT	OFFTOURISM	5 000,00 €	7 971,57 €	7 000,00 €
7062	154 - CONVENTION BILLETTERIE FESTIVAL HT	OFFTOURISM	34 000,00 €	35 489,94 €	34 000,00 €
7088	155 - VENTE DIVERS PRODUITS HT	OFFTOURISM	27 000,00 €	32 493,56 €	32 000,00 €
Total Programme		OFFTOURISM	66 000,00 €	75 955,07 €	73 000,00 €
Total du Chapitre		70	322 700,00 €	362 745,47 €	335 149,40 €
74718	96 - AUTRES PARTICIPATIONS	AUDITORIUM	1 500,00 €	- €	4 000,00 €
7472	156 - SUBVENTION REGION	AUDITORIUM	13 000,00 €	19 000,00 €	10 000,00 €
7473	94 - SUBVENTION DEPARTEMENT	AUDITORIUM	2 500,00 €	2 480,00 €	2 000,00 €
Total Programme		AUDITORIUM	17 000,00 €	21 480,00 €	16 000,00 €
74718	68 - PARTICIPATION ETAT	EXPOSITION	12 561,00 €	- €	5 000,00 €
7473	70 - PARTICIPATION DEPARTEMENT	EXPOSITION	- €	5 500,00 €	7 000,00 €
Total Programme		EXPOSITION	12 561,00 €	5 500,00 €	12 000,00 €
744	6201 - FCTVA		- €	37,40 €	
Total			- €	37,40 €	- €
Total du Chapitre		74	29 561,00 €	27 017,40 €	28 000,00 €
752	7218 - LOCATION	AUDITORIUM	1 000,00 €	1 090,00 €	1 000,00 €
75822	6196 - REVERSEMENT BP AGGLO AUDITO	AUDITORIUM	30 025,00 €	30 025,00 €	30 025,00 €
Total Programme		AUDITORIUM	31 025,00 €	31 115,00 €	31 025,00 €
75888	4184 - AUTRES PRODUITS PASRAU	EXPOSITION	- €	0,74 €	- €
Total Programme		EXPOSITION	- €	0,74 €	- €
75822	132 - REVERSEMENT BP AGGLOMERATION	OFFTOURISM	23 000,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €
75822	133 - REVERSEMENT BP TAXE DE SEJOUR	OFFTOURISM	11 382,00 €	11 382,00 €	11 382,00 €
75888	6215 - AUTRES PRODUITS DIVERS HT	OFFTOURISM	300,00 €	- €	
Total Programme		OFFTOURISM	34 682,00 €	34 382,00 €	34 382,00 €
Total du Chapitre		75	65 707,00 €	65 497,74 €	65 407,00 €
773	7217 - MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)		- €	672,00 €	
Total du Chapitre		77	- €	672,00 €	- €
Total Section de Fonctionnement			486 980,18 €	455 932,61 €	566 698,00 €

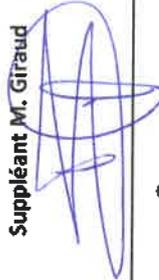
SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
Budget primitif Exercice 2025 - Budget Annexe

Présenté par la/le Président.e de séance, Le Puy-en-Velay le 11 Mars 2025,	Délibéré par le Comité Syndical Le Puy-en-Velay, le 11 Mars 2025, Nombre de suffrages exprimés: 12 sur 13 Votes POUR: 12 Excusés: 6 sur 13
---	--

La Présidente du Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu :

PETIT Marie-Agnès 
--

Les membres du Comité Syndical

BRIGNON Bernard	BRINGER Corinne	CHAPUIS Michel	RENAUD Brigitte	RICOUX Annie	VINCENT Marie-Pierre
 EXCUSE Pouvoir à C. Bringer	 EXCUSE	 EXCUSE Pouvoir à C. Bringer	 EXCUSE	Excusée.	EXCUSEE Pouvoir à B. Renaud. 
BONNEBOUCHE Jean-Claude 	GIRODET Jean-Benoît 	LONJON Roland EXCUSE Suppléant M. Giraud 	BRIVADIS André 	PHILBEE Paul EXCUSE Suppléant F. Blanchefort 	PHILIPON Pierre EXCUSE Pouvoir à J. Blanchefort 

Certifié exécutoire par la/le Président.e de séance *Seam Claude Bonnebouche.*

.....


**SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
DELIBERATION N°20250311-09**

Le 11 mars 2025 à 14h30, le comité syndical, légalement convoqué le 05/03/2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de madame Marie-Agnès PETIT, Présidente du syndicat mixte,

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Votants : 12

Elus présents : 9

Mme Marie-Agnès Petit, M. Bernard Brignon, Mme Corinne Bringer, Mme Brigitte Renaud, M. Jean-Claude Bonnebouche, M. Jean-Benoît Girodet, M. Marc Giraud, M. André Brivadis, M. Fabien Blanchefort.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Elus excusés : 6

M. Michel Chapuis, Mme. Annie Ricoux, Mme Marie-Pierre Vincent, M. Roland Lonjon, M. Paul Philbée, M. Pierre Philipon

Ont donné pouvoir : 3

M. Chapuis à Mme Bringer, M. Philipon à M. Blanchefort, Mme Vincent à Mme Renaud

OBJET : Autorisations spéciales d'absence

Vu l'avis favorable du comité social territorial du Centre de gestion Haute-Loire,

Après avoir pris connaissance du rapport présenté par le Président, qui rappelle que :

L'article 59 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 prévoit l'octroi d'autorisations d'absences pour les agents publics territoriaux.

La loi ne fixe pas les modalités d'attribution concernant les autorisations liées à des événements familiaux, celles-ci doivent être déterminées localement par délibération, après avis du Comité Technique.

Il est proposé qu'à compter du 01/04/2025, de retenir les autorisations d'absences telles que présentées dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, à l'unanimité décide :

- Approuver les propositions présentées dans le tableau annexé
- Charger la Présidente de l'application des décisions prises

**Fait et délibéré en séance le 11 mars 2025,
Le Président de séance,**

Jean-Claude Bonnebouche

Acte publié et certifié exécutoire le

ANNEXE 1 : Proposition d'autorisations spéciales d'absences

1. Congés exceptionnels pour événements familiaux

Ces congés exceptionnels doivent être pris immédiatement lorsque survient l'événement.

OBJET	DUREE	OBSERVATIONS
Mariage ou PACS <ul style="list-style-type: none"> ▪ du fonctionnaire ▪ d'un enfant du fonctionnaire 	5 jours ouvrables 1 jour ouvrable	Délai de route laissé à l'appréciation de l'autorité territoriale si la distance est > à 300 kms dans la limite de 2 jours Autorisation accordée sur présentation d'une pièce justificative
Naissance ou adoption	3 jours ouvrables à prendre dans les 15 jours qui suivent	Autorisation accordée sur présentation d'une pièce justificative, cumulable avec le congé de paternité.
Décès/Obsèques <ul style="list-style-type: none"> ▪ d'un enfant de 25 ans et plus ▪ d'un enfant de moins de 25 ans ▪ d'un enfant lui-même parent (quel que soit son âge) ▪ d'un enfant de moins de 25 ans dont l'agent a la charge effective et permanente. ▪ du conjoint ▪ des parents, des beaux-parents ▪ des petits-enfants ▪ d'un frère, d'une sœur, ▪ d'un beau-frère, d'une belle-sœur ▪ des grands-parents 	12 jours ouvrables 14 jours ouvrables 14 jours ouvrables 14 jours ouvrables 3 jours ouvrables 3 jours ouvrables 1 jour ouvrable 1 jour ouvrable 1 jour ouvrable conseillé 5 jours	Autorisation accordée sur présentation d'une pièce justificative. Jours éventuellement non consécutifs. Délai de route laissé à l'appréciation de l'autorité territoriale si la distance est > à 300 kms, dans la limite de 2 jours. Dans le cas d'octroi d'une ASA de 14 jours ouvrables, une ASA complémentaire de 8 jours est accordée, qui peut être fractionnée et prise dans un délai d'un an à compter du décès.
Maladie nécessitant la présence d'une tierce personne <ul style="list-style-type: none"> ▪ du conjoint, des enfants ▪ des parents et beaux-parents 	3 jours ouvrables 3 jours ouvrables	Délai de route laissé à l'appréciation de l'autorité territoriale si la distance est > à 300 kms, dans la limite de 2 jours. Autorisation accordée sur présentation d'une pièce justificative.
Garde d'enfant malade	Durée des obligations de service hebdomadaires de travail, + 1 jour, soit 6 jours pour un agent à temps complet. Pondération à appliquer selon la quotité du temps de travail.	Autorisation accordée par année civile, quelque soit le nombre d'enfants sous réserve des nécessités de service, pour des enfants âgés de moins de 16 ans (pas de limite d'âge pour les enfants handicapés).

	<p>Le doublement est possible, soit 12 jours maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ lorsque l'agent assume seul la charge de l'enfant, ▪ lorsque le conjoint est à la recherche d'un emploi ou ne bénéficie d'aucune autorisation d'absence de par son emploi. 	<p>Autorisation accordée sur présentation d'une pièce justificative.</p> <p>Autorisation accordée à l'un ou l'autres des conjoints (ou concubins)</p>
<p>Congé spécifique lors de l'annonce d'une maladie d'un enfant</p>	<p>2 jours minimum si l'enfant est atteint de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • maladies chroniques prises en charge au titre des articles D.160-4 et R.160-12 du Code de la sécurité sociale (AVC invalidant, diabète de type 1 et 2, ...), • maladies rares répertoriées dans la nomenclature Orphanet, • allergies sévères donnant lieu à la prescription d'un traitement par voie injectable. <p>5 jours pour l'annonce de la survenue d'un handicap, d'une pathologie chronique nécessitant un apprentissage thérapeutique ou d'un cancer chez un enfant.</p>	<p>Autorisation susceptible d'être accordée sous réserve des nécessités de service.</p> <p>Autorisation accordée sur présentation d'une pièce justificative.</p>

2. Autorisations d'absence liées à la maternité

OBJET	DUREE	OBSERVATIONS
<p>Séances préparatoires à l'accouchement</p>	<p>Durée des séances</p>	<p>Autorisation accordée sur demande de l'agent et après avis du médecin de la médecine préventive, à partir du 3^{ème} mois de grossesse, compte tenu des nécessités des horaires du service.</p>
<p>Allaitement</p>	<p>Dans la limite d'1 heure par jour à prendre en 2 fois</p>	<p>Autorisation susceptible d'être accordée en raison de la proximité du lieu où se trouve l'enfant</p>

3. Autres autorisations d'absence

Déménagement de l'agent	1 jour + 2 jours au maximum si la distance le justifie	Autorisation susceptible d'être accordée Ces jours supplémentaires sont laissés à l'appréciation de l'autorité territoriale.	
Concours et examens	Le ou les jours des épreuves	Autorisation susceptible d'être accordée	
Réunion pour parents d'élèves	A la discrétion de l'autorité territoriale	Autorisation susceptible d'être accordée	
Rentrée scolaire	A la discrétion de l'autorité territoriale sous forme de facilités d'horaires le jour de la rentrée scolaire (autorisation de commencer 1 heure après la rentrée des classes)	Autorisation susceptible d'être accordée pour les enfants inscrits dans un établissement d'enseignement préélémentaire ou élémentaire sous réserve des nécessités de service	
Don du sang	A la discrétion de l'autorité territoriale	Autorisation susceptible d'être accordée	
Juré d'assise	Durée de la session	Fonction obligatoire. Maintien de la rémunération, sous déduction du montant de l'indemnité de session perçue en application du code de procédure pénale.	

**SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU
DELIBERATION N°20250311-10**

Le 11 mars 2025 à 14h30, le comité syndical, légalement convoqué le 05/03/2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de madame Marie-Agnès PETIT, Présidente du syndicat mixte,

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Votants : 12

Elus présents : 9

Mme Marie-Agnès Petit, M. Bernard Brignon, Mme Corinne Bringer, Mme Brigitte Renaud, M. Jean-Claude Bonnebouche, M. Jean-Benoît Girodet, M. Marc Giraud, M. André Brivadis, M. Fabien Blanchefort.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Elus excusés : 6

M. Michel Chapuis, Mme. Annie Ricoux, Mme Marie-Pierre Vincent, M. Roland Lonjon, M. Paul Philbée, M. Pierre Philipon

Ont donné pouvoir : 3

M. Chapuis à Mme Bringer, M. Philipon à M. Blanchefort, Mme Vincent à Mme Renaud

OBJET : Résidence musique à l'image 2026**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par le Président de séance, qui rappelle :**

Le Syndicat Mixte organise, chaque année, une résidence d'enregistrement de musique originale de court métrage à La Chaise-Dieu, en partenariat avec l'association Sauve Qui Peut Le Court Métrage (Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand).

Initié par la communauté de communes du plateau de La Chaise-Dieu, cet événement a été repris par le Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu après l'application de la loi NOTRe en 2017. Ce projet avait pour objectif de soutenir la création musicale dans le cinéma, et plus précisément pour les courts métrages. Son organisation à La Chaise-Dieu résonnait avec celle du Festival de Musique.

Durant 5 jours, en mars (*avant 2021, la résidence se déroulait en décembre*), les artistes sont accueillis à l'auditorium Cziffra. Ils sont accompagnés par un ingénieur son et des musiciens locaux. Toutes les conditions sont réunies pour répondre à leurs besoins techniques et artistiques. Ils sont également amenés à rencontrer les casadéens lors d'une rencontre avec le collège et d'une restitution de résidence ouverte à tous.

Financièrement, le Syndicat Mixte prend en charge l'hébergement et la restauration (2 500€), le coût d'un technicien son et du matériel (3 000€), la mise à disposition avec le chauffage de l'auditorium (1 000 €). Il verse également une bourse de 7000€ à la société de production pour couvrir les frais artistiques liés à la musique du film.

Soit un budget de 13 500 euros auquel se rajoute le travail de préparation et de suivi (lancement de l'appel à projet, étude des dossiers, organisation du jury de sélection, mise en place de la semaine d'enregistrement ...) réalisé par notre chargée de mission programmation culturelle.

Ce projet est soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (3 000€) et par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes (2 000€).

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, à l'unanimité décide :

- **De ne pas reconduire cette résidence en 2026, afin de redéfinir avec les acteurs locaux un projet commun porteur de sens pour le territoire.**

**Fait et délibéré en séance le 11 mars 2025,
Le Président de séance,**

Jean-Claude Bonnebouche

Acte publié et certifié exécutoire le